

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 61 (1973)

Heft: 6

Artikel: Le chant des coqs

Autor: Dervex, Suzanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avortement = peine de mort ?

Le journal des paroisses protestantes de Lausanne, le « Ralliement » a publié, au mois de mars, sous le titre de « EN BREF » une série de petits articles, portant les sous-titres suivants :

- On se marie toujours plus jeune...
- On se fait avorter toujours plus jeune, situation dramatique en Suède.
- Interruption de grossesse : appel des Eglises protestantes suisses à la responsabilité.
- Pour ou contre la peine de mort en Suisse.

Et un dernier pavé que nous reproduisons intégralement :

- Pourtant cette peine de mort « existe » en Suisse.

C'est légalement, avec autorisation écrite, qu'on supprime des vies humaines prénales « innocentes ». Toutes les sept minutes environ, légalement et illégalement, une vie humaine est anéantie dans le sein d'une mère. Suivant les sources, on parle de 21 000 à 50 000 avortements légaux en Suisse et autant d'avortements clandestins : un véritable charnier !

Nous n'avons pas pu nous empêcher de répondre à cette présentation déformée — nous semble-t-il — de la pensée de la Fédération des Eglises protestantes suisses (position que nous avons présentée dans le numéro de février de notre journal).

Voici cette réponse :

A l'auteur des articles de la page 2 du RALLIEMENT du mois de mars 1973.

Monsieur,

Permettez-moi de vous dire que j'ai lu avec le plus grand étonnement cette page :

Vous avez présenté la position de la Fédération des Eglises protestantes en ce qui concerne la décriminalisation de l'avortement, ce qui était votre devoir ; la Ralliement ne pouvait pas se soucier ce problème. Mais, vous avez nové cette prise de position dans des commentaires de votre cru, de telle manière que le lecteur non informé peut prendre votre position personnelle pour celle de la FEPS. (Je connais la position de la FEPS et l'apprécie, parce qu'elle fait appel à une DÉCISION RESPONSABLE.)

Vous avez coiffé votre article d'une introduction où vous parlez de l'âge toujours plus tendre auquel on se marie et auquel on divorce, de l'âge auquel on avorte, en Suède. Bien, je vous l'accorde : vous voulez mettre en garde contre l'avortement qui doit toujours rester l'ULTIME REMÈDE. C'est aussi mon avis.

Mais là où je ne vous suis plus, c'est lorsque, sans transition, vous parlez de peine de mort, de cet hurluberlu du St-Gall qui demande qu'on la réintroduise. Que vient faire la peine de mort dans cette page ? On le comprend au dernier paragraphe de votre mise en scène, car c'est une mise en scène savamment orchestrée : « la peine de mort est légalisée en Suisse, dites-vous, puisqu'en autorise l'interruption de grossesse ». Et vous citez des chiffres, mal d'ailleurs ; vous parlez de 21 000 à 50 000 interruptions légales et d'autant d'avortements clandestins ». Le Dr Stamm qui a révélé ces chiffres — et qui faisait partie de la commission de la FEPS — parle de 21 306 interruptions légales, pas une de plus, et d'environ 50 000 avortements clandestins (ce dernier chiffre étant une évaluation, bien entendu).

Et vous terminez en disant : « c'est un véritable charnier ». Autrement dit,

vous voulez, tout comme les signataires de OUI A LA VIE, criminaliser encore plus l'avortement, alors que l'Eglise protestante a une position plus nuancée et admet, dans certains cas, l'interruption de grossesse :

« après une étude attentive de toutes les données, une interruption de grossesse peut se justifier comme la seule aide possible et être assumée en toute responsabilité ».

Permettez-moi de citer aussi un texte publié par l'Eglise protestante française, qui figure en annexe dans le remarquable ouvrage du Pasteur Grimm :

« Nous croyons que dans certains cas, il y a plus de courage et d'amour à prendre la responsabilité d'un avortement qu'à laisser venir au monde des vies qui seraient soit menaçantes pour la santé physique de la mère, soit menacée dans leur propre vitalité future ». Ceux qui s'opposent à de telles interventions prennent eux aussi des responsabilités redoutables. »

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse n'a pas demandé que la loi soit plus sévère. En limitant davantage la possibilité d'interrompre des grossesses non désirées, on ne fera qu'augmenter le nombre des avortements clandestins, que multiplier les situations atroces de femmes en détresse, au lieu de les aider à s'en sortir ; on ne fera que sanctionner une situation existante dans certains cantons suisses : ce qui me paraît une attitude hypocrite.

Alors que, comme le dit le Dr P.-A. Gloor, dans un article des Cahiers protestants :

« une interruption de grossesse, qui constitue un mauvais procédé de prévention des naissances, est préférable au procédé catastrophique de l'avortement dit criminel. Toute substitution d'interruptions dites légales à des avortements dits criminels est un succès — entaché de regret et d'insatisfaction — mais un succès quand même ».

Simone Chapuis-Bischol

DES LIVRES... DES LIVRES... DES LIVRES...

Les femmes... aussi d'Eliane Victor

ELIANE VICTOR

LES
FEMMES
...AUSSI

MERCURE DE FRANCE

Joris et le réalisateur Claude Goretta.

Nommée responsable des magazines de la 3e chaîne, Eliane Victor ne produira plus — pour des raisons d'incompatibilité — Les femmes... aussi. Mais de son expérience, elle a tiré un livre qui porte le même titre que son émission, paru tout récemment au « Mercure de France ».

NAISSANCE DE L'ÉMISSION

En 1964, aucune émission de télévision ne s'adressait aux femmes « avec intérêt et respect ». Aussi Eliane Victor décida, « au risque même de passer pour féministe, de sensibiliser les téléspectateurs aux problèmes que les femmes d'aujourd'hui soulevaient de plus en plus... » Elle ajoute :

« Est-ce être féministe que d'être simplement ahurie, puis révoltée par certaines injustices insupportables et incompréhensibles ? (...) Je crois seulement qu'une mère de six enfants qui vit en banlieue avec un budget mensuel inférieur à deux mille francs, qu'une ouvrière qui gagne les deux tiers de ce que gagne son mari à faire le même travail que lui, que des mères célibataires aux prises avec une vie matérielle très dure et des conflits familiaux encore vivaces, qu'une vieille femme qui traverse Paris à pied, à quatre heures du matin, par tous les temps, pour faire deux ou trois heures de ménage, mal rémunérées, que les épouses abandonnées après quinze ou vingt ans de vie commune, simple-

ment parce qu'elles ne sont plus assez jeunes... que tous ces cas sont peut-être autant d'exceptions mais, d'exception en exception, ça finit par constituer une Société et que cette Société était mal et injustement reconnue et qu'il fallait essayer de le dire (...) ».

PORTRAITS SAISISSANTS

Voilà donnés et le ton du livre, et quelques-uns des portraits retracés. Car Eliane Victor, comme elle le dit, raconte la vie des femmes interviewées dans son émission, après s'être fait projeter à nouveau tous ces portraits. Si l'on a vu ces émissions, le livre n'apporte sans doute pas grand-chose. Il n'y a pas de recul par rapport au reportage, et pas de réflexions qui sortent de ce cadre. Mais si on ne les a pas vues, on découvre des histoires saisissantes, des souffrances inconnues, une très grande dignité. Et, pour les journalistes, des sujets... Un livre à lire plus pour ses qualités humaines que pour un intérêt scientifique.

Martine Chenou

Concours de citations

Ce concours a été imaginé par la rédaction de votre journal et par la section lausannoise de l'Association pour les droits de la femme.

Il est ouvert aux lectrices et aux lecteurs de « Femmes suisses », qui vont bien envoyer leurs réponses à Mme S. Chapuis (2, av. de la Gare, 1003 Lausanne) avant le 3 juillet 1973 — date du timbre postal faisant foi. Sur la même carte devront figurer les réponses numérotées, ainsi que le nom et l'adresse du concurrent.

Ce concours sera également proposé aux personnes qui passeront devant le stand de l'Association pour les droits de la femme, à la FÉTE A LAUSANNE, les 29 et 30 juin (rue Pierre-Viret, derrière l'université).

Ce concours est doté de prix intéressants : 1er prix : 100 francs ; par ailleurs la somme de 200 francs sera répartie, entre les autres gagnants (tirage au sort, s'il y a plusieurs résultats justes).

Ce jeu est financé par la FONDATION POUR L'ÉDUCATION CIVIQUE DE LA SAFFA.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

De trouver l'auteur des phrases suivantes. Pour vous aider, nous avons indiqué 3 possibilités. A vous de choisir la bonne réponse !

1. « Il n'y a plus ici ni Juit, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni libre ; il n'y a plus ni homme, ni femme ; car vous êtes tous un en Jésus-Christ. »

auteur : saint Jérôme, saint Paul, Martin Luther ?

2. « Cela ne signifie rien de dire que la place naturelle de la femme est dans sa famille, alors que des milliers de femmes n'ont point de famille. »

auteur : John Stuart Mill, Karl Marx, Charles Sécrétan ?

3. « La famille moderne individuelle est fondée ouvertement ou implicitement sur l'esclavage de l'épouse... Dans la famille, l'homme est le bourgeois, et la femme représente le prolétariat. »

auteur : Friedrich Engels, Joseph Staline, Pierre Joseph Proudhon ?

4. « En fin de compte, les poupees et les soldats de plomb n'auraient-ils pas presqu'autant de responsabilité que les hormones dans la différenciation psychique de l'homme et de la femme ? »

auteur : Konrad Lorenz, Betty Friedan, Jean Rostand ?

5. « Vous me ridiculisez, si je reste fille ; vous me déshonnez et me conspirez si, en restant fille, je deviens mère ; vous m'emprisonnez et m'annihilisez si je me constitue épouse pour devenir mère. »

auteur : Alexandre Dumas fils, Jules Michelet, Henrik Ibsen ?

6. « L'homme, (...) fait tous les métiers qu'il lui plaît. La femme fait ceux qu'il lui laisse ; celle est la distribution des fonctions conformément aux aptitudes. »

auteur : Ludwig von Moos, Charles Sécrétan, Evelyne Sullerot. S. Ch.

Courrier de la rédaction

« La pollution, oui mais... » (paru dans le numéro du mois de mai), nous a valu quelques réactions. Orales — nous sommes cataloguées comme « journal fasciste » pour avoir dit que la libération de la ménagère passait peut-être aussi par une machine à laver ! — et écrites. Les voici :

... Je me permets de vous dire combien je regrette cette mise en doute des sources de pollution dénoncées depuis si longtemps par des spécialistes de toute branche, forts compétents... Et vous attendez encore une information alors que preuve est faite depuis si longtemps que ce n'est que sous la pression de l'opinion que l'Etat ou les fabricants changeront leur tactique.

« De toute manière, vous avez le privilège de disposer d'une tribune, que ne vous en servez-vous pas dans ce but ? » (Mme S. Gabus, Genève).

Et toc ! Bien envoyé, bien reçu. Un journal est en effet censé chercher l'information et non se plaindre de ne pas en recevoir... J'avais espéré que personne ne verrait cette contradiction ! Nous allons nous lancer dans la bagarre.

« Je suis pleinement d'accord qu'il n'est pas raisonnable de demander aux femmes de renoncer aux appareils

électriques qui leur permettent enfin de se libérer du ménage pour avoir d'autres occupations.

Et que ce sont les fabricants qui doivent nous informer. J'écoute très souvent l'émission de Gil Karaman concernant la lutte anti-pollution (le lundi matin de 10.00 à 11.00 heures) et je mets en pratique chaque fois que c'est possible les conseils donnés. Ainsi j'utilise au moins la moitié moins de produits de lessive et de lave-vaisselle avec de bons résultats, je refuse les innombrables emballages et sacs en plastique qu'on nous distribue dans les magasins, je n'achète mon eau minérale qu'en bouteille de verre.

Il est malheureusement impossible à la radio d'indiquer de noms de produits et ce serait pourtant bien utile pour notre choix. Il est difficile de savoir quel produit est moins polluant qu'un autre car il semble que les fabricants emploient certaines ruses afin de faire croire au consommateur que son produit ne pollue pas.

Je demande donc également qu'on nous donne davantage d'éléments pour faire notre choix de manière réfléchie. »

J'approuve au contraire de vous les Consommatoires Romandies, non d'être opposées à la centrale de Verbier, mais de demander à leurs lectrices de faire un effort d'économie dans le domaine de l'énergie. Je les approuve de savoir sortir d'une « philosophie consommatrice » à courte vue. Elles ont d'autant plus raison que l'Europe (et la Suisse) vont vers un grave manque d'énergie. Avec les retards qu'ont pris la construction des centrales atomiques (à cause justement des oppositions et compte tenu de la demande croissante d'électricité), on prévoit une pénurie dès 1975. A quoi nous servirons nos brosses à dents électriques quand nous aurons des coupures importantes de courant ?

« Votre raisonnement se ramène à ceci. Nous voulons libérer les femmes, pour cela il nous faut des machines à laver et pour les faire tourner de l'électricité. A vous Messieurs les Ingénieurs à vous décarasser, pour nous fabriquer de l'électricité propre, et pour nous prouver qu'elle est propre, car « nous payons assez cher » (ce sont vos propres mots) pour ça. Messieurs les ingénieurs comment n'avez-vous pas honte de ne pas

encore avoir mis au point la centrale électrique dont nous puissions comprendre aussi-tôt comment elle fonctionne (alors que la plupart d'entre nous ne comprennent rien à la voiture qu'elles conduisent), et qui n'ait absolument aucun inconvenient pour l'environnement, car nous en avons assez de faire le ménage. Il est tellement plus beau d'être caissière de supermarché, ou d'être employée dans une fabrique de gadgets. »

Mme Renée Samuel, de Nussbaumen (près de Bâle) conclut en m'invitant à visiter la centrale nucléaire de Beznau où son mari est chef de laboratoire. Elle dit : « Dans l'état actuel de la recherche, les centrales nucléaires sont la seule solution : elles sont de loin moins polluantes que les centrales thermiques classiques, et les réserves hydrauliques sont toutes exploitées ». Elle ajoute :

« Cette visite vous permettrait de vous faire une vision de ce problème, non plus étroitement féministe, mais humaine. » (Re-toc !)

Merci beaucoup de l'invitation. Je viendrais avec autant de plaisir que d'intérêt et je prendrai contact avec vous, peut-être en septembre, par exemple, pour convenir d'une date.